



Evaluation de départ permis remorque (BE)

Dès l'inscription et avant toute entrée en formation, une évaluation de conduite est mise en place, avec le moniteur sur la piste.

Cette évaluation va permettre de déterminer le nombre d'heures appropriées à la formation, et d'établir un contrat de formation.

Elle dure environ 2h - il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;

- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;

- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision].

Les catégories de compétences évaluées :

Les capacités et connaissances sensori-motrices

- Les capacités de compréhension.
- Les aspects émotionnels et affectifs.
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision.
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire, les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation. Ce n'est pas un questionnaire classique type QCM, il s'agit plutôt d'un échange avec le moniteur.

- l'analyse des capacités cognitives en situation, en réalisant des exercices pratiques hors circulation et en circulation.

Lors de la formation une ou plusieurs évaluations sont prévues pour valider les acquis et en fin de formation une évaluation finale est prévue avant de déterminer la date d'examen.